

PARCOURS DE FORMATION SI - GHT

MODULE 5 : URBANISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION CONVERGENT (SIC) D'UN GHT - CNEH

La convergence des SI des établissements d'un GHT doit conduire à une démarche d'urbanisation du SI et in fine à sa simplification, et cela dans le cadre d'une gouvernance unique des SI.

L'intégration du système d'information hospitalier (SIH) est une question complexe du fait de la grande diversité des applications déployées, en cours de déploiement ou à déployer dans un futur proche. Cette démarche d'intégration mais également d'ouverture du SIH doit également être envisagée dans une perspective territoriale, régionale et nationale.

L'approche doit donc être globale et le SI doit être abordé dans toutes ses composantes : la stratégie SI, les processus de travail supportés par le SI, les fonctions offertes par le SI, les applications offrant ces fonctions et enfin les ressources (humaines et infrastructures) permettant le fonctionnement du SI.

PUBLIC VISÉ :

➤ Tout public SI concerné par la mise en œuvre d'un cadre normatif appliqué au système d'informations hospitaliers

ORGANISÉ PAR :

➤ CNEH

DURÉE :

➤ 2 jours consécutifs

OBJECTIFS

- Comprendre le contexte général et les enjeux de l'urbanisation dans le cadre du GHT
- Maîtriser les principes méthodologiques et les outils nécessaires à un projet d'urbanisation des SI

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Une approche opérationnelle au travers de nombreux exercices et ateliers de mise en application
- Des exemples et des retours d'expérience pour illustrer la problématique propre au GHT
- Des outils et des documents de référence utilisables quel que soit le contexte
- Un atelier dédié à la définition du plan d'actions

PROGRAMME

- **Repérer les grands chantiers qui touchent à la convergence (techniques et fonctionnels) :**
 - Principes et règles d'urbanisation
 - Mise en œuvre d'un socle technologique commun
 - Mise en œuvre de la trajectoire applicative et gestion des problématiques associées (migration, dématérialisation, interopérabilité, ouverture vers l'extérieur...)
- **Mesurer les impacts techniques et organisationnels au niveau du GHT et définir les évolutions nécessaires selon le contexte et dans un mode projet :**
 - Activités
 - Acteurs de la démarche, les rôles et responsabilités
- **Outiller un projet d'urbanisation et de cartographie**
- **Atelier : définir un plan d'actions adapté au GHT :**
 - Le plateau de jeu de l'ANAP
 - Étape 1 : analyser le SI existant
 - Étape 2 : traduire les objectifs en une architecture métier cible
 - Étape 3 : identifier le SI cible
 - Étape 4 : définir la trajectoire de migration